

13 mai 2025

Déclaration liminaire : CSA de la section locale SPIP 61 le 13/05/2025



Monsieur le Président,

En cette période d'activité et d'actualité très intense, le SPIP de l'Orne se retrouve en première ligne. Et pourtant, les services ont rarement été dans une situation si difficile pour affronter les défis qui se profilent, générant inquiétudes et angoisses pour les agents.

En premier lieu la situation RH nous laisse perplexes, si ce n'est atterrés. Sur l'antenne d'Alençon, la situation actuelle est parlante : sur les 16 agents de l'organigramme, 5 sont en arrêt ou congé maternité. Un manque de 30% des agents, manque comblé par une unique CPIP contractuelle. Sur le site d'Alençon – Condé sur Sarthe, il n'y a plus que 2 agents sur 4.

Mais le pire, c'est que nous risquons de nous estimer chanceux si nous maintenons de tels effectifs l'année prochaine. Si nous prenons en compte les arrêts de longue durée et les demandes de mutation réalisées, la situation peut devenir désespérée : nous estimons que le scénario le plus probable, sans arrivée de sortant d'école, se trouve autour de 6 ETP présents sur l'antenne d'Alençon, et autour de 4 si nous manquons de chance... A peine de quoi couvrir les besoins du CP Alençon – Condé sur Sarthe qui va se retrouver avec 2 quartiers spécifiques à partir du mois d'Octobre. A ce rythme, nous allons finir par apprendre la fermeture d'une antenne sur Alençon... Nous espérons que des mesures appropriées ont été mises en gestation pour éviter la catastrophe qui se profile. Et nous rappelons (et ce depuis 10 ans) que la création d'une RA dédiée au CP Alençon – Condé sur Sarthe permettrait de juguler le problème d'attractivité d'Alençon, tout en évitant de faire porter la responsabilité du sous-effectifs chronique aux directions locales et aux agents.

Ces problèmes RH ne sont que la partie émergée du considérable iceberg que nous risquons de percuter dans les prochains mois. Le QLCO, que le ministre a voulu sans vraisemblablement savoir que le SPIP existait, reste embrumé dans un voile de mystère qui n'a hélas pas le moindre charme. Les agents (CPIP mais aussi affiliés au SPIP comme la coordination culturelle) apprennent tous les jours de nouvelles modalités sécuritaires, parfois contradictoires, qui ne leur permettent pas de préparer un accompagnement à la hauteur des enjeux de ce nouveau quartier. Cette inconnue permanente n'aide pas à maintenir sur poste des agents volontaires et motivés.

L'organisation des services est également un autre sujet qui va nécessiter un travail important. Renforçant les difficultés liées au sous effectifs, les agents se retrouvent à exercer des missions qui ne sont pas les leurs, et certaines directions locales peinent à prendre leurs responsabilités, laissant trop souvent les agents en autogestion.

Enfin, dans le contexte actuel, la sécurisation des agents du milieu ouvert est une priorité absolue. Nous avons certes reçu des engagements de la DISP et de la DAP, mais il serait temps que les choses se concrétisent...

Et si les caméras sont tournées vers Alençon, cela ne doit pas nous faire oublier Argentan. Nous saluons les progrès des travaux pour les nouveaux locaux du milieu ouvert tant attendus : les locaux actuels sont à la limite de l'insalubrité depuis de nombreuses années.

Mais nous notons aussi des besoins sur les permanences délocalisées, dont certaines ne sont pas réellement adaptées aux pratiques professionnelles et à leur sécurité.

En milieu fermé les difficultés restent, voire se sont amplifiées. Les derniers mois ont été compliqués pour les agents là aussi en sous effectifs. Nous rappelons que le SNEPAP-FSU demande depuis 4 ans un alignement des effectifs du CD d'Argentan sur ceux de son jumeau, le CD de Châteaudun. Soit un effectif de 11 ETP, minimum requis pour faire fonctionner dans de bonnes conditions ce qui ressemble de plus en plus à une grosse maison d'arrêt, avec un flux considérable d'entrants et de sortants.

En attendant, une réorganisation de service doit être mise en place pour soulager les agents (présence à certaines CPU, espacement de certains entretiens, trame commune pour les RP...). L'annonce à la population pénale par la direction d'un service dégradé est devenue essentielle pour aider les agents.

Le travail sur l'intervention de certains partenaires extérieurs (comme € Travail) est également nécessaire pour rendre plus efficace l'accompagnement.

De plus, de nouvelles tensions émergent entre le SPIP et la préfecture. Malgré la mise au point d'une trame par la SPIP et validée par la préfecture, il est demandé toujours plus aux agents du SPIP sous prétexte que les services de la préfecture auraient du mal à lire les rapports. Nous ignorons si la mutuelle du ministère de l'intérieur rembourse correctement les soins ophtalmiques, mais il cet argumentaire nous paraît gonflé. D'autant qu'il faut maintenant que les CPIP aillent chercher les documents permettant de faciliter les procédures d'expulsion. Si les agents du SPIP doivent faire le travail de ceux du ministère de l'intérieur, auront-ils le droit à leur salaire ? Malgré le travail considérable que doivent traiter les agents au CD d'Argentan, ils obéissent aux instructions et répondent au protocole d'accord passé entre la préfecture et le SPIP. En demander toujours plus, sous entendant que le travail est mal fait, est injurieux.

Il est du devoir de la direction locale de protéger ses agents surchargés de travail face à des injonctions excessives (voire de mauvaise foi). Le problème de l'incarnation ne se pose manifestement pas que sur l'antenne d'Alençon.

Enfin, sur le CD d'Argentan, nous alerterons sur des difficultés dont nous avons connaissance et qui mettent en difficultés certains agents au quartier socio.

Pour nos collègues ASE, nous souhaitons quelques éclaircissements sur les textes encadrants les astreintes.

A ces problèmes spécifiques à chaque antenne, nous souhaitons également questionner des problèmes plus généraux, problèmes pour certains trop anciens : quid du recrutement d'un€ psychologue SPIP qui fait cruellement défaut au service ? D'un€ second€ assistant€ social€ ? De la vétusté de certains véhicules de services qui en deviennent dangereux ?

Enfin nous sollicitons la révision de la charte des temps concernant les POP (heures et format des récupération peu claires).

Comme vous le constatez, monsieur le Président, l'ordre du jour est dense, et certaines questions ne concernent rien de moins que la possibilité des services à fonctionner.

Alençon, CSA du 13 mai 2025

Section locale SNEPAP-FSU